

Catégorie C

Mouvement de mutations au 1^{er} mars 2015 CAPN n°7 du 24 au 29/10/2014 – Suites le 20/11/2014 Totalemment insuffisant !

La Commission Administrative Paritaire Nationale du mouvement complémentaire pour le 1^{er} Mars 2015 s'est déroulée du 24 octobre au 29 octobre 2014. Les suites ont été données et connues le 20 novembre 2014.

Pour la bonne information de tous, certains chiffres et résultats définitifs doivent être mis en exergue :

- **1451** demandes ont été déposées sur **les 2 filières**.
- **459** demandes ont été **satisfaites** soit un « **taux de satisfaction** » de **31,63 %**.

Au terme du mouvement :

- **15** départements pour la filière fiscale et **20** départements pour la filière gestion publique restent **fermés**,
- **69 ouverts** dont **56** en province pour la filière fiscale. **70 ouverts** dont **61** en province pour la filière Gestion Publique. (voir Cartes de France des mutations après CAPN).

Si le taux de satisfaction est légèrement meilleur que celui du mouvement complémentaire de l'an passé, il reste malheureusement très en deçà des attentes légitimes des Agents et de **F.O.-DGFIP** au vu des emplois vacants. Nous sommes loin du 2^{ème} vrai mouvement revendiqué par **F.O.-DGFIP**.

Filière Fiscale

Libellés	Avant CAP	Après CAP
Total des demandes déposées	855	
Total des demandes satisfaites	226	273
Taux de satisfaction	26,4 %	32,5 %
Rapprochement en attente	55	50
Nombre de départements fermés	17	15

Filière Gestion Publique

Libellés	Avant CAP	Après CAP
Total des demandes déposées	596	
Total des demandes satisfaites	134	186
Taux de satisfaction	22,5 %	30,6 %
Rapprochement en attente	24	21
Nombre de départements fermés	29	20

Total des emplois vacants Filière Fiscale

Total province	656,2
Total IDF	235,6
Total général	891,8

Total des emplois vacants Filière Gestion Publique

Total province	47,9
Total IDF	418,2
Total général	466,1

Ces tableaux et ces chiffres confirment la situation dégradée actuellement supportée par les personnels dans les postes et services des Finances Publiques au moment où 2 000 nouvelles suppressions d'emplois s'annoncent.

Analyse :

Le faible niveau du taux de satisfaction de ce mouvement complémentaire de mutation de la catégorie C rend incompréhensible la logique de la DGFIP alors que l'on constate une vacance d'emplois de 1 357,9 ETP.

Cela rend encore plus inacceptable que la Direction Générale limite et « bloque » des départs et ne donne pas satisfaction aux agents qui faisaient des demandes de mutation sur des postes vacants.

F.O.-DGFIP condamne cette gestion de la « pénurie » qui se fait totalement au détriment des agents.

La DGFIP s'était engagée, lors de la fusion, à donner satisfaction à la totalité des agents prioritaires classés et figurant sur les tableaux de mutation à l'ancienneté de la demande de la filière gestion publique. Aujourd'hui, à la veille de la mise en place de la fusion des filières, elle revient sur ses engagements. À l'issue du mouvement complémentaire, il reste encore 11 agents figurants dans les tableaux. Les élus **F.O.-DGFIP** ont rappelé, avec force, le caractère intolérable de cette situation qui pénalisait lourdement ces agents.

Tout au long des travaux de la CAPN, **F.O.-DGFIP** a dénoncé les suppressions d'emplois : plus de 15 000 emplois supprimés à la DGFIP durant les 5 dernières années et 2 000 à venir pour l'année 2015, dont 1 000 de catégorie C. Suppressions d'emplois supportées pour l'essentiel par la catégorie C et qui impactent autant les conditions de travail et l'exercice des

missions que les droits de l'agent : temps partiel, congés, notation **et forcément mutation**.

Une fois de plus, malgré le mouvement complémentaire, nombre d'agents n'obtiennent pas leur 1^{er} vœu, voire n'obtiennent rien, alors que des postes demeurent vacants et des directions sont déficitaires. Pour rappel plus de 120 directions sont en sous-effectif dans la filière fiscale et plus de 100 directions en filière gestion publique.

Comment vont fonctionner les services dans ces conditions de sous-effectifs permanents ? Prépare-t-on l'abandon de missions complètes ?

La Direction Générale montre une fois de plus son mépris envers les personnels. Ce sont eux qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

F.O.-DGFIP a condamné le refus de l'administration à appeler l'ensemble de la liste complémentaire alors que la situation de l'emploi est catastrophique. Pendant ce temps, la situation personnelle de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services.

Les élus **F.O.-DGFIP** ont donc émis un vote contre ce mouvement qui est largement insatisfaisant et insuffisant et ont rappelé qu'ils revendiquaient :

- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste,
- une affectation la plus fine possible,
- que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est demandé par un agent,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.

La délégation F.O.-DGFIP

Véronique LIAUTAUD - Tony PLUMAIN – David WLODARCZYK
Martine MINIOU (expert)

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons commencer cette CAPN sans réagir sur une situation qui, même si on veut la normaliser, ne sera jamais acceptable ni acceptée par **F.O.-DGFIP**, l'ensemble des agents ou tout simplement les fonctionnaires.

En effet, le projet de loi de finances 2015 présenté par le gouvernement s'inscrit dans le cadre de la réduction de 50 milliards des dépenses publiques. Pour Force Ouvrière, le pacte de responsabilité, partie intégrante du programme de stabilité avec la réduction de 50 milliards des dépenses publiques, est responsable du gel du point d'indice et des suppressions d'emplois.

Ces nouvelles restrictions vont aggraver davantage les conditions de vie des agents publics (baisse des rémunérations, diminution des déroulements de carrière et dégradation des conditions de travail avec les suppressions d'effectifs annoncées).

Depuis 2007 avec la RGPP puis maintenant la MAP, les gouvernements successifs ont entraîné la Fonction publique et ses agents dans une spirale infernale :

- Les suppressions de postes ont dégradé les conditions de travail ayant pour conséquence une augmentation forte des risques psycho-sociaux.
- La perte de pouvoir d'achat par le gel de la valeur du point d'indice confirmé jusqu'en 2017, la diminution des avancements et promotions et des carrières en berne et peu attractives paupérisent tous les jours davantage les fonctionnaires.

F.O.-DGFIP réaffirme que l'amélioration des conditions de travail commence tout d'abord par l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en adéquation des missions et des moyens.

Concernant ce mouvement complémentaire de mutation, au vu :

- des suppressions d'emplois,
- des sous-effectifs chronique et
- du manque de recrutements.

Tous les élus **F.O.-DGFIP** considèrent que, malheureusement il ne répond toujours pas, à l'attente des agents.

Le projet de mouvement complémentaire de mutation des agents administratifs (à effet au 1er mars 2015) donne selon vos propres chiffres un taux de satisfaction de seulement 26,4 % pour la Filière Fiscale, et 22,5 % pour la filière Gestion Publique.

Taux qui pour **F.O.-DGFIP** est malheureusement bien en deçà des attentes légitimes des agents. Après le projet, trop de postes restent vacants.

Dans la Filière Fiscale : Plus de 93 % des directions sont en sous-effectifs, dans la Filière Gestion Publique 84 % des directions sont déficitaires. Trop de directions restent fermées à toutes mutations, 29 dans la Filière Fiscale, 16 dans la filière Gestion Publique.

Nous déplorons le nombre encore trop élevé du nombre de rapprochement en attente. 55 dans la filière fiscale, 24 dans la filière gestion publique.

Le déficit de 1 216 agents dans les services est inacceptable. Pour être précis, ce sont 801,5 emplois qui sont vacants dans la Filière Fiscale : 617,3 en province et 184,2 en Ile de France. En ce qui concerne, la filière Gestion Publique, ce sont 415,7 emplois qui sont vacants : 395,8 en province et 19,9 en Ile-de-France

Derrière cette litanie de chiffres se cache une triste réalité : la détérioration de la qualité du service public rendu et des conditions de travail des agents.

F.O.-DGFIP exige à minima le comblement des emplois à hauteur des vacances.

F.O.-DGFIP dénonce toujours cette politique dont certaines des conséquences néfastes sont l'impact sur les mutations et la remise en cause des règles de gestion.

Pour illustration, les fiches communiquées lors du GT mutation visant à mettre en place les futures règles de mutations 2015.

F.O.-DGFIP condamne le futur système des RAN dérogatoires. De plus nous dénonçons l'instauration de mutations obligatoires en cas de suppression d'emploi. Cette décision est contraire à celle actée dans le système cible à savoir, aucune identification, locale ou nationale, en cas de suppression d'emplois.

C'est encore et toujours du « PERDANT » « PERDANT »

F.O.-DGFIP dénonce un système de RAN inadapté à notre réseau et rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents, à savoir :

- une affectation la plus fine possible ;
- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur ;
- l'examen en CAPN de toutes les situations sociales difficiles ;
- la possibilité donnée aux stagiaires de participer au mouvement complémentaire dès lors qu'ils demandent un rapprochement interne ou externe.

F.O.-DGFIP exige que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent.

Et puisqu'on parle aujourd'hui du mouvement de cadre C, on ne pouvait pas terminer cette déclaration sans revenir sur l'arrivée de la liste complémentaire des stagiaires dans nos services puis pour certains dans les ENFIP. Nous vous avons déjà alerté lors de la CAP de 1^{ère} affectation sur les conséquences d'obliger les stagiaires à rejoindre leur direction d'affectation dès le 1^{er} octobre sans tenir compte de la nécessité qu'ils avaient de rejoindre leur lieu de stage dès le 6 octobre.

Après leur accueil dans les écoles, beaucoup nous ont fait part, déjà, de leurs difficultés financières notamment, ceux qui n'ont pas eu la chance d'être affecté sur une direction compréhensive, et qui n'ont pas eu d'autorisation d'absence pour les 3 premiers jours. Mais également ceux qui ont été obligés de changer de direction suite au mouvement définitif de 1^{ère} affectation.

Pour tous ces agents, les frais engagés et obligatoires par exemple en frais d'hôtel, de transports etc... ont eu un impact important.

Cette année, encore plus, nous demandons la couverture intégrale des frais engagés par tous les stagiaires.

En conclusion, nous espérons que notre rôle d'élus lors de cette CAPN ne se résumera pas à évoquer les dossiers des agents sans que la commission administrative paritaire ne joue tout son rôle et améliore de manière significative le taux de satisfaction de ce mouvement.

Les élus **FO-DGFIP** à la C.A.P. Nationale C

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

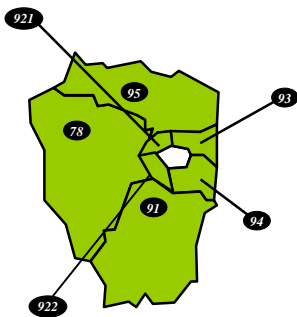
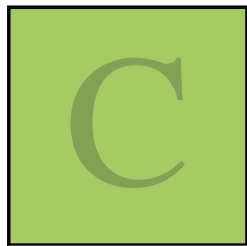
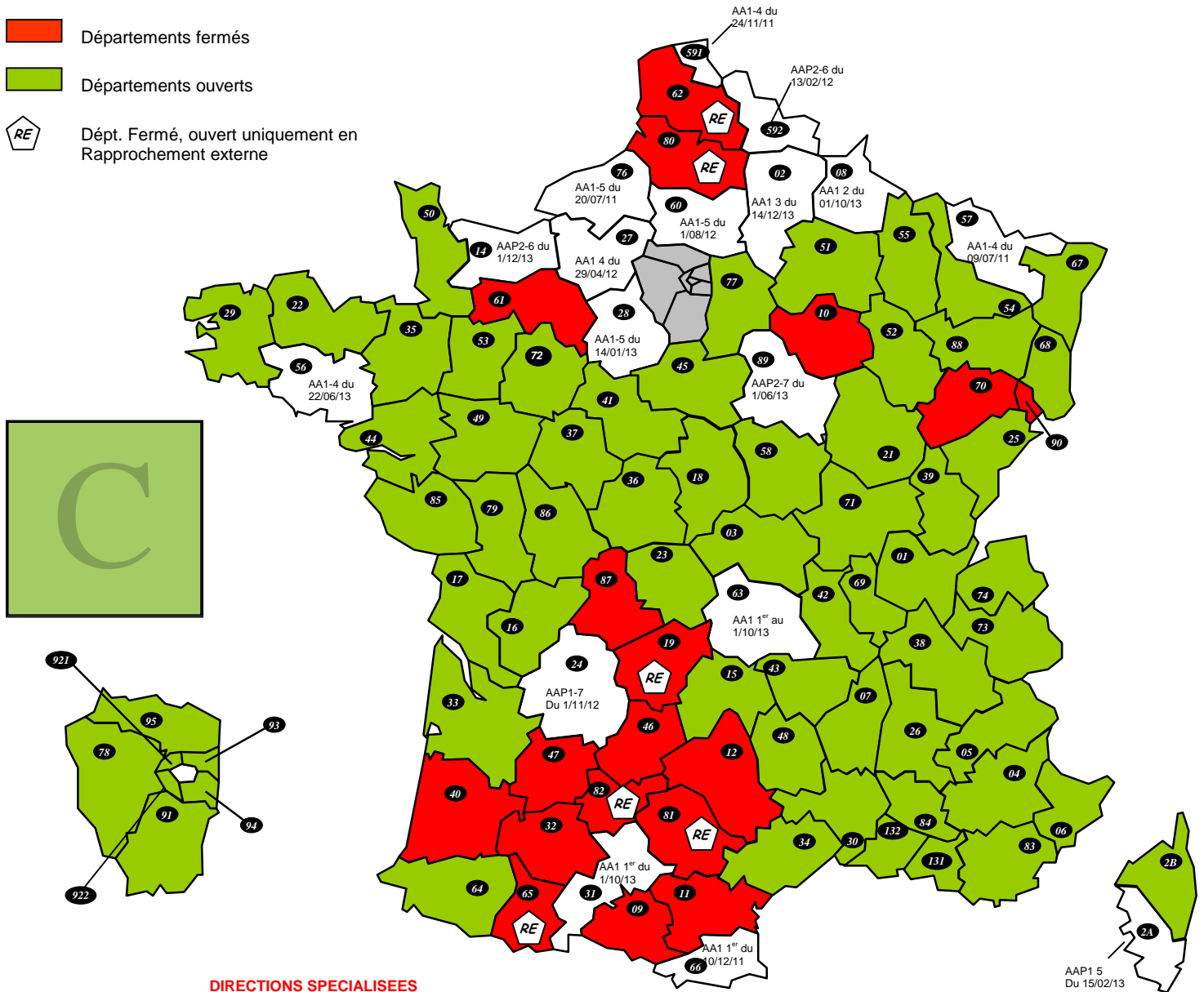
AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N'hésitez pas à contacter vos élus FO-DGFIP

- Départements fermés
- Départements ouverts
- RE Dépt. Fermé, ouvert uniquement en Rapprochement externe



DIRECTIONS SPECIALISEES

A15 : SDNC	OUVERT	D44 : Dir Inf Ouest	FERME
A20 : DVNI	FERME	D59 : Dir Inf Nord	FERME
A35 : DNVSF	OUVERT	D63 : DISI Pays du Centre	FERME
A40 : DNEF	OUVERT	D67 : Dir Inf Est	FERME
A45 : DGE	OUVERT	D69 : Dir Inf Rhône Alpes Est Bourgogne	FERME
A50 : IMPOTS SERVICES	FERME	D77 : Dir Inf Paris Champagne	FERME
		D78 : Dir Inf Paris Normandie	FERME
B11 : DCF IDF-EST	OUVERT	R13 : DCF SUD-EST	FERME
B12 : DCF IDF-OUEST	OUVERT	R31 : DCF SUD-Pyrénées	FERME
B21 : DSIP	FERME	R33 : DCF SUD-OUEST	FERME
B31 : DRESG	OUVERT	R35 : DCF OUEST	FERME
		R45 : DCF CENTRE	FERME
D13 : Dir Inf Sud-Est	FERME	R54 : DCF EST	OUVERT
D33 : Dir Inf Sud-Ouest	OUVERT	R59 : DCF NORD	AA1 4 19/02/12
		D44 : DISI Ouest	FERME
		R69 : DCF Rhône-Alpes	FERME

DOM

971 : GUADELOUPE	FERME
972 : MARTINIQUE	RE
973 : GUYANE	FERME
974 : REUNION	RE
975 : ST PIERRE ET MIQUELON	FERME
976 : MAYOTTE	





DIRECTIONS PARISIENNES

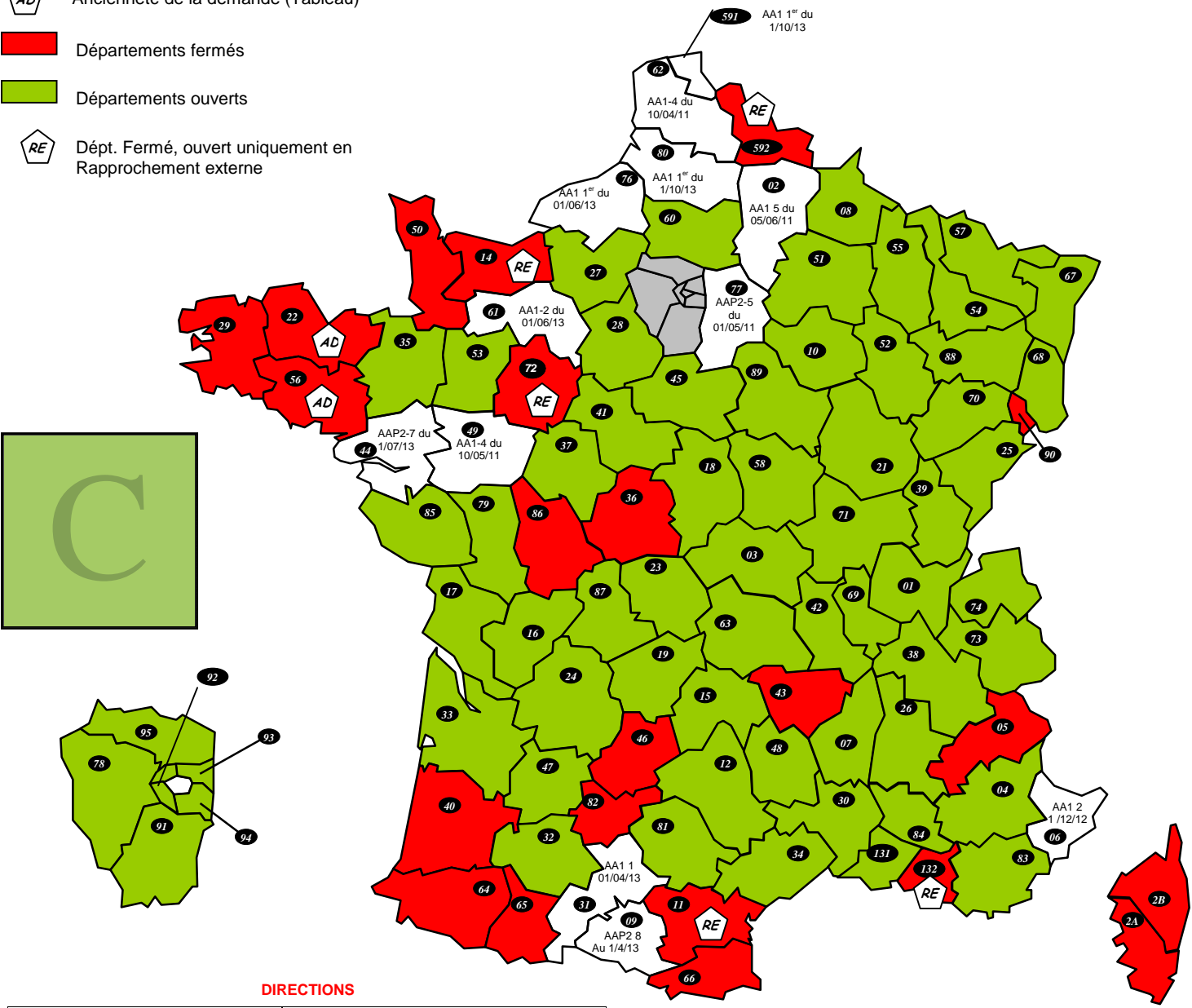
754 : PARIS CENTRE	OUVERT
755 : PARIS EST	OUVERT
756 : PARIS NORD	OUVERT
757 : PARIS OUEST	OUVERT
758 : PARIS SUD	OUVERT

Elus F.O.-DGFIP

e-mail : contact@fo-dgfi.fr

N'hésitez pas à contacter vos élus FO-DGFIP

-  Ancienneté de la demande (Tableau)
-  Départements fermés
-  Départements ouverts
-  Dépt. Fermé, ouvert uniquement en Rapprochement externe



DIRECTIONS

A30 : DNID	OUVERT	D44 : Dir Inf Ouest	OUVERT
D59 : DIR Inf Nord	FERME	D67 : Dir Inf Est	OUVERT
D63 : Dir Inf Pays du Centre	FERME	D69 : Dir Inf Rhône Alpes et Bourgogne	OUVERT
A80 : Créances spéciales Trésor	FERME	D77 : Dir Inf Paris Champagne	OUVERT
B31 : DRESG	FERME	D78 : Dir Inf Paris Normandie	OUVERT
TAP : AP-HP	OUVERT		
TGE : Etranger – Ambassade	OUVERT		
D13 : Dir Inf Sud Est	OUVERT		
D33 : Dir Inf Sud-Ouest	FERME		

DOM

971 : GUADELOUPE	AD
972 : MARTINIQUE	RE
973 : GUYANE	RE
974 : REUNION	RE

DIRECTIONS PARISIENNES

754 : PARIS CENTRE	OUVERT
755 : PARIS EST	OUVERT
756 : PARIS NORD	FERME
757 : PARIS OUEST	FERME
758 : PARIS SUD	OUVERT

Elus F.O.-DGFIP
e-mail : contact@fo-dgfiip.fr

N'hésitez pas à contacter vos élus FO-DGFIP